

## Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 21-2012 « Réaménagement du parc des Paudex ».

La commission s'est réunie le mardi 26 juin 2012 au CTC. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Danielle Ayer, Elodie Golaz-Grilli, Nicole Haas Torriani, Ricardo Gaspar, Raymond Gauthier, Christophe Kocher, Antoine Steiner et Pascal Golay, président rapporteur.

La municipalité était représentée par M. Jean-Marc Dupuis, Municipal Bâtiments et Environnement ainsi que M. Alain Peneveyre, chef de service environnement et maintenance.

\* \* \* \* \*

Le parc des Paudex a été créé en 1975 sans que des modifications importantes y soient apportées. Il en ressort que le matériel est aujourd'hui vétuste, certains jeux ont dû être démontés parce qu'ils ne répondaient plus aux normes de sécurité.

En novembre 2011, une pétition des habitants du quartier demandait la rénovation de ce parc.

En collaboration avec les habitants du quartier, le service Environnement-Maintenance propose aujourd'hui une rénovation de la place dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Cinq catégories d'équipements liées aux catégories d'âges.
- Des jeux d'équilibres, de découvertes et d'aventures entièrement en bois (Accacias).
- Réfection du toboggan existant
- Mini terrain de football en gravillon stabilisé clôturé
- Une place de rencontre avec pergola.
- Deux fontaines à boire
- Des WC publics gratuits (identiques à ceux de la place du Marché).

La végétation sera renouvelée d'environ 40 %, mais les surfaces ombragées tout comme la vue actuelle seront conservés. Un verger citadin sera également créé du côté de Bellevue.

Les cheminements seront refaits afin d'éviter l'érosion rapide des chemins actuels en gravillon. L'éclairage ainsi que le mobilier urbain sera également revu, intégrant entre autres bancs et poubelles de tri.

L'étang devra être vidé et son étanchéité refaite. Son pourtour sera revu afin d'être plus agréable aux promeneurs. Tout le travail lié à l'étang sera fait en interne.

**Questions de la commission :**

Le nouvel éclairage ne sera-t-il pas trop fort ?

- Non, il sera dirigé exclusivement vers le bas afin d'éviter la pollution lumineuse.

Est-il prévu un bassin de rétention pour le nouvel étang ?

- Non, ce n'est pas nécessaire.

Les jeux sont-ils assez solides ?

- Oui, ils sont prévus pour une durée de vie d'au moins 30 ans.

**Vœu de la commission :**

*La commission demande que la municipalité fasse le nécessaire afin de prévoir une possibilité de sponsoring des jeux et des places (par exemple les arbres du verger urbain) par les propriétaires et les entreprises environnantes.*

*Cet aspect de sponsoring devrait être appliqué à toute rénovation de parc publique.*

Le vœu est accepté à l'unanimité de la commission.

La commission accepte à l'unanimité les conclusions de ce préavis.

## CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 21-2012 de la Municipalité du 11 juin 2012,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**AUTORISE** la municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du parc des Paudex.

**ALLOUE** à la municipalité un crédit cadre de Fr. 650'000.—TTC pour financer ces travaux.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter, données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte no 3620.5060.323 – Réaménagement du parc des Paudex.

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 juin 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

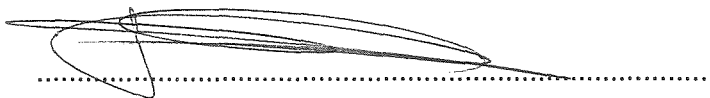
Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S)

Jean-Daniel LEYVRAZ

Commission :

Pascal Golay (président rapporteur) :



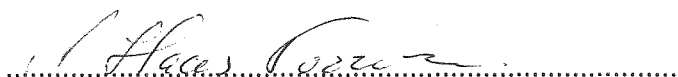
Elodie Golaz-Grilli



Danielle Ayer

EXCUSEE

Nicole Haas-Torriani



Antoine Steiner



Christophe Kocher



Raymond Gauthier

EXCUSE

Ricardo Gaspar

